



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Amiens, le 13 septembre 2019

Monsieur Xavier CATHALA  
Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional de sciences  
économiques et sociales

Rectorat

Inspecteurs  
d'Académie  
Inspecteurs  
Pédagogiques  
Régionaux

Aux professeurs de Sciences économiques et  
sociales.  
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs des  
établissements publics et privés d'enseignement  
général et technologique.

Secrétariat des I.A.-  
I.P.R.  
Tél.  
03 22 82 39 70  
Fax.  
03 22 82 37 54  
Mél.  
ce.ipr@ac-amiens.fr

**Objet : Lettre de rentrée septembre 2019**

### **Préambule commun à toutes les disciplines**

*Cette nouvelle année scolaire est marquée par la mise en œuvre de la loi pour une École de la Confiance. Elle voit l'entrée en vigueur de la réforme des lycées avec notamment l'apparition des premières épreuves de contrôle continu dans le cadre du BAC 2021.*

*Les corps d'inspection tiennent à vous remercier pour le travail déjà bien engagé lors de la précédente année scolaire. Les nombreux projets ont dynamisé les actions pédagogiques des établissements scolaires de l'académie et, ont ainsi participé pleinement à la réussite des élèves. Au-delà de vos missions, vous contribuez activement à la construction des savoirs et à la transmission des valeurs essentielles pour vivre en société.*

*Avec la mise en œuvre des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés), l'inclusion scolaire est plus que jamais une priorité pour toute la communauté éducative. Elle vise à améliorer la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap, notamment par le renforcement de la coopération des acteurs qui interviennent auprès de l'élève et un meilleur accompagnement des familles.*

*La publication au BO (Bulletin Officiel) du 29 août 2019 de la circulaire sur la transition écologique rappelle que l'École est un acteur privilégié dans l'Éducation au Développement Durable (EDD), d'une part en assurant cette éducation et d'autre part, en permettant de conjuguer les gestes quotidiens des élèves et des personnels. L'école est un lieu où s'apprend l'engagement en la matière.*

*Enfin, la lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement doit demeurer une priorité. L'ensemble des IA-IPR vous assure de tout son soutien et de toute sa confiance dans cette mission, qui est un enjeu national pour faire vivre les valeurs de la République au sein de notre École.*

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens  
cedex 9

Horaires d'ouverture :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

## Lettre de rentrée disciplinaire

Mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chers collègues,

J'espère que les congés d'été vous ont permis de vous ressourcer pour aborder cette nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions possibles. Je veux d'abord souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent notre académie. Je suis certain qu'ils seront accueillis de manière à la fois chaleureuse et professionnelle par les équipes déjà en place.

Cette lettre de rentrée a pour objet de décliner un certain nombre d'informations et d'éléments d'actualité. Pour toutes questions de nature pédagogique ou administrative, n'hésitez pas à me joindre en **utilisant votre adresse académique**. [xavier.cathala@ac-amiens.fr](mailto:xavier.cathala@ac-amiens.fr)

### 1°) Résultats du baccalauréat, session 2019

Je remercie tous les correcteurs qui ont participé à la session 2019 du baccalauréat et notamment les collègues qui ont contribué à la production de barèmes et animé de façon constructive la commission d'harmonisation. Le travail de réflexion et les échanges qui ont eu lieu permettent d'être toujours plus efficaces et impartiaux lors des corrections à l'examen, dans l'intérêt des candidats, comme nous le souhaitons tous.

#### Taux de réussite au baccalauréat ES (%)

<b>Baccalauréat série ES</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Taux de réussite en France métropolitaine	89,1	91,4	89,7	91,2	91,1	89	<b>90,3</b>	<b>90,7</b>
Taux de réussite dans l'académie d'Amiens	84,9	88,5	86,5	89,2	88,8	87	<b>89,6</b>	<b>89,5</b>
Ecart (pts de %)	4,2	2,9	3,2	2	2,3	2	<b>0,7</b>	<b>1,2</b>

Source : DEC (\* résultats juin)

Le taux de réussite en série ES est en augmentation de 0,4 point entre 2018 et 2019 en France métropolitaine et en baisse de 0,1 point dans l'académie d'Amiens. Cette quasi-stagnation ralentie quelque peu la tendance de fond amorcée depuis plusieurs années, à savoir la réduction de l'écart avec le taux national.

### 2°) Une année de mise en place de la réforme du lycée et du baccalauréat

La réforme des lycées, engagée dans le cadre de l'Ecole de la confiance par notre Ministre Jean Michel Banquer, doit répondre aux exigences sociales, économiques et démocratiques de notre société. Déployée véritablement à partir de cette rentrée, **elle transforme profondément le lycée** en modifiant l'architecture du baccalauréat et en supprimant les séries générales. L'élève, accompagné notamment par ses professeurs, pourra désormais construire son parcours de formation ainsi que son

projet d'orientation selon ses compétences et ses envies. Plus que jamais, **le travail en équipe** s'avère une nécessité pour **donner une lisibilité et une cohérence à notre discipline tout en développant l'appétence des élèves.**

**La réforme présente des évolutions notables pour les sciences économiques et sociales** ; intégration dans le tronc commun de seconde, évaluation lors des épreuves finales en tant qu'enseignement de spécialité à fort coefficient, évaluation dans le grand oral, accroissement des effectifs d'élèves (actuellement, au plan national, 38% des élèves ont choisi la spécialité SES en 1<sup>ère</sup>), diversification de nos élèves et de leur profil, etc.

### 3°) Nouveaux programmes en classe de seconde et de première

Les programmes de l'enseignement de SES de la classe de seconde générale et technologique et de spécialité de SES de la classe de première de la voie générale sont définis par arrêté du 17-1-2019 publié au BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019. Ces programmes entrent en vigueur en seconde et en première à la rentrée 2019.

<https://eduscol.education.fr/ses/actualites/nouveaux-programmes-de-ses>

Le programme de terminale, applicable à la rentrée 2020, est consultable en suivant le lien suivant :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8\\_MENJ\\_25\\_7\\_2019/82/1/spe253\\_anexe\\_1158821.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/82/1/spe253_anexe_1158821.pdf)

Conformes à l'esprit des programmes antérieurs, leur format de rédaction met l'accent sur les objectifs d'apprentissages qui bornent désormais le champ du savoir et des compétences à maîtriser par les élèves. Intégrés dans une problématique, les différents items seront assemblés autour d'un fil conducteur pour donner du sens à l'ensemble. A cet égard, **seul le programme est prescripteur** et l'on se gardera d'une interprétation qui conduise à un accroissement des attendus, au risque d'une surcharge cognitive contreproductive pour nos élèves.

Dès à présent, un certain nombre de ressources sont disponibles pour vous aider à construire vos cours. Deux fiches ciblent les premiers chapitres de première. Les ressources concernant les autres chapitres seront disponibles prochainement.

- [https://cache.media.eduscol.education.fr/SES/05/5/RA19\\_Lycees\\_G\\_SPE\\_SES\\_1ere\\_marche\\_concurrentiel\\_1166055.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/SES/05/5/RA19_Lycees_G_SPE_SES_1ere_marche_concurrentiel_1166055.pdf)
- [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/48/2/RA19\\_Lycees\\_G\\_SPE\\_SES\\_1ere\\_imperfections\\_marchei\\_1162482.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/48/2/RA19_Lycees_G_SPE_SES_1ere_imperfections_marchei_1162482.pdf)

### 4°) Nouvelles épreuves du baccalauréat

La structure et les épreuves du nouveau baccalauréat sont connues.

<https://www.education.gouv.fr/cid126438/un-nouveau-baccalaureat-en-2021.html&xtmc=baccalaureateat2021&xtnp=1&xtr=2>

L'introduction du contrôle continu (40 % de la note finale) s'effectue par la prise en compte des bulletins scolaires et des nouvelles **Epreuves Communes de Contrôle Continu (E3C)**.

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/68/1/NDS\\_Spe\\_Fin\\_1ere\\_voie\\_generale\\_1103681.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/68/1/NDS_Spe_Fin_1ere_voie_generale_1103681.pdf)

- A ce propos, je rappelle que les SES, comme les autres disciplines de spécialité, sont évaluées lors des épreuves finales de baccalauréat. **Nous ne sommes donc que partiellement concernés par le dispositif d'évaluation sous la forme des E3C.** Seuls les élèves qui ne poursuivraient pas en SES en terminale seront évalués en fin de 1<sup>ère</sup> à l'aide des E3C dont les sujets zéro sont consultables en suivant le lien ci-après :

<https://eduscol.education.fr/ses/actualites/e3c-sujets-zero>

Confectionnés dans chacune des académies par des équipes de professeurs pilotées par l'IA-IPR, les sujets seront versés dans une banque nationale à disposition des enseignants et des chefs d'établissement. J'exprime ici toute ma gratitude aux professeurs qui ont accepté de participer à cette commission d'élaboration de sujets dans notre académie.

**Organisées au 3<sup>ème</sup> trimestre**, sur une période retenue par l'établissement, les E3C respecteront les principes généraux suivants :

- Copies anonymes ;
- Choix des sujets par le chef d'établissement dans la banque nationale de sujets sur proposition de l'équipe pédagogique ;
- Correction par d'autres professeurs que ceux de l'élève ;
- Commissions académiques d'harmonisation ;
- Organisation laissée à l'initiative du chef d'établissement.

Autant pour mettre en place des progressions communes que pour contribuer aux procédures d'harmonisation des évaluations, le travail collectif en équipe disciplinaire s'avère donc essentiel.

### 5°) Formation continue

Nous poursuivons la **formation à public désigné** afin de construire une culture commune à l'ensemble des professeurs de SES de l'académie. **La présence de tous les professeurs ayant reçu un ordre de mission est donc requise.**

- L'évaluation au service des apprentissages : 1 jour, formation décentralisée par bassin ou regroupement de bassins
- Enseigner les SES en classe de seconde : 1 jour, formation décentralisée par bassin ou regroupement de bassins

Les autres formations proposées dans le cadre du PAF sont à **candidature individuelle**.

→ **Soyez attentifs aux délais, les inscriptions étant ouvertes jusqu'au 20 septembre 2019** <http://www.ac-amiens.fr/paf>  
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA FAITE AU-DELA DE CETTE DATE

- Pédagogie inversée et outils numériques: 1 jour
- Actualisation des connaissances en SES : 1 jour
  - « Enjeux micro-économiques des nouveaux programmes » : Morgan VILLETTE, professeur en classe préparatoire ECE au lycée Michelis, Amiens ;
  - « L'opinion publique » : Patrick LEHINGUE, professeur des universités, UPJV, Amiens.

#### 6°) Un projet d'équipe pour rendre notre action encore plus efficace

Comme je l'ai évoqué au début de cette lettre de rentrée, le travail d'équipe prend tout son sens dans le cadre de la réforme du lycée. Permettre aux élèves de faire des choix éclairés de spécialité, notamment en fin de classe de seconde, suppose que chacun des professeurs agisse en faveur d'une mise en cohérence collective de la discipline. Au-delà du style pédagogique propre à chacun, il convient de donner la même lisibilité des SES en évitant que des effets professeurs interfèrent de trop dans ces choix. La mutualisation, l'échange de pratiques et la définition d'objectifs communs via un projet spécifique deviennent incontournables pour offrir une réponse collective aux grands enjeux éducatifs tout en restant dans le cadre de la liberté pédagogique à laquelle nous sommes tous attachés.

Je réactive donc mon souhait de construction d'un projet d'équipe disciplinaire par établissement pour 2019-2020. **Je remercie les équipes qui ont déjà œuvré en faveur d'un tel projet et qui se sont lancées l'année dernière.** Vous trouverez quelques exemples de projets sur notre site ainsi que le conducteur à compléter et à me renvoyer à mon adresse académique.

<http://ses.ac-amiens.fr/822-un-exemple-de-projet-disciplinaire-des-equipes-de-ses.html>

Ce projet commun devra s'intégrer dans le projet de votre établissement, déclinaison locale du projet académique. <http://www.ac-amiens.fr/projet-academique.html>  
Il pourra ainsi répondre à des besoins éducatifs liés à votre environnement scolaire et à vos élèves. J'attire donc votre attention sur la nécessité de donner sens aux principaux indicateurs du lycée (indicateurs socio-économiques, de valeur ajoutée, etc.).

Ce projet d'équipe doit comporter **deux volets essentiels** :

- **un volet pédagogique** : par exemple, l'accompagnement des élèves et la prise en charge de la diversité, le travail sur la maîtrise de la langue écrite et orale, l'évaluation au service des apprentissages, apprendre par l'innovation et la mise en projet des élèves, etc.
- **un volet plus éducatif au sens large** : par exemple ; liaison bac - 3/+3, liaison collège / lycée, projet d'information et d'accompagnement des élèves dans la construction de leur parcours, un projet sur les différents parcours éducatifs <http://eduscol.education.fr/cid101019/les-parcours-educatifs-ecole-college-lycee.html>, etc.

Ce projet pédagogique sera le support du travail en équipe et de toute demande de formation en établissement ou en bassin d'éducation. Lors de mes visites et accompagnements, il servira par ailleurs de cadre directif.

**Vous recevrez prochainement un document cadre** vous permettant de mettre en place un conseil d'enseignement. **Chacun des projets sera envoyé à mon adresse académique à partir du second trimestre.** [Xavier.cathala@ac-amiens.fr](mailto:Xavier.cathala@ac-amiens.fr)

### 7°) Rencontres et manifestations diverses

#### **Entretiens Enseignants Entreprises**

Les « Entretiens Enseignants Entreprises » se sont tenus sur le site de l'École Polytechnique à Palaiseau dans l'Essonne, les 27 et 28 août. **Consacrée à la thématique « Risques et opportunités »**, cette 16<sup>ème</sup> édition a été un succès, grâce notamment à la grande qualité des ateliers, conférences et tables rondes. Plusieurs professeurs de l'académie de Reims se sont rendus à ces entretiens, manifestant l'intérêt de la discipline et je les ai rencontrés avec un grand plaisir.

#### **Journées de l'économie**

La Fondation Pour l'Université de Lyon organisera les **5, 6 et 7 novembre 2018** la douzième édition des Journées de l'Économie. Pendant trois jours participez aux conférences, débats, rencontres, consacrés au thème : « *environnement, numérique, société...la décennie de tous les dangers* ». Cette année le plateau d'invités est particulièrement relevé (J. Stiglitz, D. Rodrik, P. Artus, A. Bénassy-Quéré, P. Aghion, etc.).

<http://www.journeeseconomie.org/>

### 8°) Divers

#### **Inscription aux concours**

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de collèges et lycées) de la session 2020 ont lieu jusqu'au jeudi 10 octobre 2019, 17 heures, heure de Paris.

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html>

### **EPS génération 24**

Dans la lignée de l'obtention de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les ministres de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports ont annoncé la création du label « Génération 2024 » ; destiné aux écoles et aux établissements scolaires, le but de ce dispositif est de promouvoir les valeurs du sport et de l'olympisme, tout en développant la pratique physique de la jeunesse de notre pays. N'hésitez pas à engager vos classes dans un projet, notamment si votre établissement est labellisé. Les SES ont certainement de belles choses à dire sur la pratique sportive et sur l'olympisme.

### **DNL**

Plusieurs professeurs de SES de l'académie ont en charge un enseignement DNL/SES ; cet enseignement peut être dispensé dans le cadre des sections européennes ou orientales, mais également dans le cadre d'autres dispositifs discutés en conseil pédagogique et validés en conseil d'administration. Chaque année, certains collègues se présentent à cette certification et l'obtiennent. J'invite les professeurs qui en ont les compétences à réfléchir à l'intérêt de cette certification.

<http://www.emilangues.education.fr/formation/certification-complementaire>

L'année scolaire qui vient est pleine de défis à relever. Je serai très présent sur le terrain pour accompagner les transformations en cours et répondre à vos demandes. Je suis évidemment à votre écoute et je vous souhaite à tous, mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chers collègues, et dans l'attente de vous rencontrer prochainement, une très bonne rentrée 2019

Xavier Cathala

